



Edito : Que faisiez-vous le 26 septembre 2019 ?

Vous étiez salarié.e de Lubrizol et vous avez risqué votre vie dans les premières heures de l'incendie pour déménager en urgence des produits chimiques dont l'explosion aurait provoqué des centaines de morts et des milliers de blessés.es ?

Vous étiez pompier et vous avez risqué votre vie pour éteindre l'incendie sans les moyens adaptés à ce type d'installation industrielle parce que les grands patrons de l'industrie chimique préfèrent leurs profits à la sécurité des riverains ?

Vous étiez riverain.e de l'usine sous le nuage d'amiante et vous avez respiré des particules de cette fibre pendant plusieurs minutes, alors que l'on sait qu'une seule d'entre elles peut provoquer le cancer de la plèvre des années plus tard ?

Vous conduisiez vos enfants à l'école alors que le nuage chargé de dizaines de produits cancérigènes passait au-dessus de vos têtes parce que le préfet avait refusé de mettre en place la procédure de confinement et la rectrice de fermer les établissements scolaires par précaution ?

Vous étiez agriculteur à des dizaines de kilomètres de l'agglomération rouennaise et vous avez vu la pluie chargée de cendres toxiques recouvrir vos cultures et vos terres ?

Vous étiez conductrice de bus à la TCAR et vous avez conduit votre bus dans les rues de Rouen durant toute la matinée car votre employeur vous l'a ordonné, vous avez vomi, vous vous êtes évanouie et vos poumons ont été atteints ?

Vous étiez chez vous, dans la rue, au travail, sous le panache de fumée, sans consigne claire et le préfet, les ministres, Macron... vous ont menti toute la journée, les jours suivants et jusqu'à aujourd'hui en vous disant que ce n'était qu'un incident sans gravité ?

On est nombreux et nombreuses à se rappeler exactement ce que l'on faisait le matin du 26 septembre 2019 quand le crime industriel de Lubrizol a percuté nos vies. Trois ans déjà bientôt, mais on n'oublie pas, on ne pardonne pas !

Alors que ferez-vous le 26 septembre 2022 à 18h ? Vous viendrez vous rassembler sur l'esplanade du palais de Justice de Rouen, à l'appel du collectif unitaire « Lubrizol, Vérité et Justice » car le combat contre Lubrizol et son complice l'Etat est loin d'être terminé, bien au contraire !



MANIFESTATION

Lundi 26 septembre à 18h Palais de Justice

Les dessous de l'analyse de polluants sur les cheveux initiée par l'Association des Sinistrés de Lubrizol

L'histoire démarre en mars 2021. Nous échangeons avec le laboratoire Toxseek, spécialisé dans l'analyse de polluants sur les cheveux. Ensemble nous établissons un protocole et nous négocions un devis pour une campagne de dépistage auprès de 100 enfants, habitants de l'agglomération de Rouen ainsi que dans le Pays de Bray. L'objectif principal est d'étudier 1800 polluants organiques et 49 métaux afin d'identifier les polluants les plus présents dans notre organisme, d'établir des données scientifiques pour que nos élus se les accaparent et mènent des politiques en santé environnementale. Chaque mairie, devrait créer une ligne comptable intitulée « Santé Environnementale », la santé de nos enfants, des gens que nous aimons est une priorité. Agrandir le service de cancérologie de Becquerel ne devrait pas être la solution à tous ces cancers qui se propagent dans l'agglomération de Rouen et ailleurs. Nos élu.es, en lien avec les organisations citoyennes, syndicales devraient mener une véritable politique en santé publique. Cette campagne de dépistage aurait dû être menée bien plus tôt, aussitôt après l'incendie. Cela n'a pas été possible parce que nos élu.es locaux attendaient du national une prise en charge qui n'est jamais venue. Alors puisque l'État nous a abandonné, c'est nous citoyens qui avons retroussés nos manches et qui sommes partis au charbon (un grand merci aux bénévoles et aux participants), rencontrer la Métropole de Rouen, qui nous a reçu avec mépris, qui a fait le choix de faire confiance aux industriels par l'intermédiaire de ICSI (Institut pour une Culture du risque Industriel), plutôt qu'au travail citoyen. ICSI c'est 15 000 euros d'adhésion et une étude à 150 000 euros ! Payés par l'argent de nos impôts.



Alors puisque l'État nous a abandonné, c'est nous citoyens qui avons retroussés nos manches et qui sommes partis au charbon (un grand merci aux bénévoles et aux participants), rencontrer la Métropole de Rouen, qui nous a reçu avec mépris, qui a fait le choix de faire confiance aux industriels par l'intermédiaire de ICSI (Institut pour une Culture du risque Industriel), plutôt qu'au travail citoyen. ICSI c'est 15 000 euros d'adhésion et une étude à 150 000 euros ! Payés par l'argent de nos impôts.

ICSI a été créé par Total après la catastrophe AZF afin que la question du risque industriel ne tombe pas dans les mains de citoyennes et citoyens. Nous avons rencontré la Région, également adhérent de ICSI. Même réponse.

Les seules collectivités de France qui ont adhéré à ICSI sont la région Normandie et la métropole de Rouen. Aucune autre région de France, ni aucune autre métropole de France n'a accordé sa confiance à ICSI. En échec depuis 20 ans. Et du côté du Département, pour le moment rien malgré trois rencontres. Nous avons contacté les mairies de la métropole, seulement Saint-Etienne-du-Rouvray a participé à hauteur de 1000 euros.

Bien trop d'élu.es sont occupés à inaugurer un nouveau compost, ou une nouvelle boîte à dons... Heureusement qu'à la mairie de Rouen, il existe des personnes (et elles ne sont pas nombreuses) qui nous ont aidés, et qui nous ont permis d'obtenir le financement total, soit 29 000 euros. Ces analyses ont été rendues publiques le 23 juin dernier lors d'une réunion à la Base.



Les Voisins de Lubrizol



Une association a été créée autour du périmètre des 500 mètres de l'usine. Une association discrète, constituée uniquement d'habitantes et d'habitants de Petit Quevilly, commune qui abrite l'usine à cancer.

Ce sont ces personnes qui se sont réveillées avec la peur, l'angoisse, face à ce feu hors normes, accompagné d'explosions de fûts dangereux, contenant des substances cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques. Certaines ont fui, d'autres par manque de moyens, sont restées priant une intervention divine.

Une fois l'incendie éteint, ils ont fait face à de horribles odeurs durant plus

d'un an. Un va et vient incessant de camions passaient devant chez eux car la route principale était fermée, à cause de travaux qui ont duré plus d'un an.

Ils attendaient une prise en charge, un suivi psychologique et sanitaire, ils pensaient que leur parole allait être prise en compte. Deux ans après la catastrophe, nous (l'ASL) sommes contacté par leur président, ils souhaitent que nous les absorbions, afin d'avoir une seule entité, afin que leur parole soit entendue. Ils ont fait confiance à leur Maire, au Préfet, au chef d'entreprise, qui leur ont pissé à la tronche.

La Maire de Petit Quevilly leur a alloué une subvention de 50 euros par an pour qu'ils puissent payer une salle communale pour leur AG annuelle, ainsi l'argent revient aux caisses de la Mairie. Quelle honte ! Cette même personne incompétente en charge des risques industriels à la Métropole de Rouen, leur a proposé de fortifier leur maison mais à leurs frais ! Quelle honte ! Quand on voit les milliards que gagne cette usine, le minimum c'est de prendre en charge ces travaux !

Quand la préfecture oublie tout simplement d'appliquer la loi !

En réaction à l'explosion du site AZF à Toulouse qui a fait 30 morts et plusieurs milliers de blessés le 21 septembre 2001, les parlementaires voteront près de deux ans plus tard la loi dite « Bachelot » du nom de la ministre de l'environnement de l'époque, loi censée renforcer la prévention des risques technologiques.

Parmi les nouvelles obligations qui s'imposent au préfet, celles d'élaborer et d'approuver des Plans des Préventions des Risques Technologiques (PPRT) autour des sites classés SEVESO seuil haut, comme c'est le cas de LUBRIZOL.

Bien que la loi fixe l'échéance du 31 juillet 2008 pour l'approbation de l'ensemble des PPRT, la préfecture de Seine Maritime est grave à la traîne, le PPRT n'étant approuvé que par l'arrêté préfectoral du 31 mars 2014... 6 ans de retard permettant aux industriels de renforcer leurs lobbyings pour arriver à un plan de prévention qui ne protège pas l'environnement, ni la population et les travailleur.e.s ! Rappelons que malgré l'insuffisance flagrante du plan, seule la CGT votera contre !

Dès l'adoption du PPRT, la préfecture et la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) de Normandie auraient dû mettre en place un comité interentreprises de santé et de sécurité au travail. Ce comité, dont le rôle est de contribuer à la prévention des risques professionnels susceptibles de résulter des interférences entre les activités et les

installations des différentes entreprises, doit notamment réunir les représentants du personnel de Lubrizol, Normandie Logistique, Triadis... Dans ce cadre, les directions des différentes entreprises doivent transmettre à ce comité toute une série d'information portant notamment sur la politique de prévention des accidents majeurs, tous les résultats des contrôles et audits concernant la sécurité... Si rien ne permet de certifier que la mise en place de ce comité aurait pu permettre d'alerter et d'éviter l'incendie, la préfecture et la DIRECCTE devront s'expliquer sur les raisons de ce manquement grave.

Plus de 5 ans se sont écoulés entre l'adoption du PPRT de Lubrizol et le crime industriel du 26 septembre 2019 qui nous a exposés à de multiples cancérogènes. 5 ans pendant lesquels, ni la préfecture, ni la DIRECCTE de Normandie n'a bougé le petit doigt pour mettre en place ce comité interentreprises de santé et de sécurité au travail autour de LUBRIZOL ! C'est dire comme les hauts responsables de l'administration s'intéressent aux questions de santé et de sécurité.

Pire encore, près de 3 ans après l'incendie de LUBRIZOL, le comité n'est toujours pas mis en place. Interpellé sur ce point par la CGT, la DIRECCTE, devenue DREETS, a reconnu qu'il y avait comme un trou dans la raquette !

Pour leur part, plusieurs parties civiles ont décidé de demander des comptes sur le sujet en saisissant notamment les juges d'instruction ! A suivre...

Ont participé à ce numéro : Gérald, MH, Michèle, Simon

Pour nous contacter :
VERITE.JUSTICE.LUBRIZOL@PRONTONMAIL.COM